Les reconnaissances constituent l'une des premières étapes de la Marche Générale des Opérations, mais on les retrouve également comme tronc commun pour l'ensemble des interventions des sapeurs-pompiers.

Comment sont-elles menées ? Quels sont les buts et que permettent-elles ? Rescue18 explique.

Rappel du GDO

1. Les reconnaissances - au service du raisonnement tactique

Les reconnaissances ont pour objet de collecter les informations relatives à l'analyse de la zone d'intervention, au sinistre et aux personnes et biens menacés en tenant compte de l'ensemble des axes de propagation potentiels dans le temps. Ces informations permettront au COS de déterminer les objectifs et les idées de manœuvre appropriées qui permettront de les atteindre.

Si on peut considérer que les actions de reconnaissance sont destinées à la prise d'information, elles ont vocation à être menées prioritairement en début d'interventions. Pour autant la prise d'information doit être permanente tout au long de l'intervention pour tous les acteurs. Cela suppose une attitude de vigilance pour capter les informations permettant de comprendre l'évolution de la situation et l'efficacité des actions menées. Cette information doit être partagée et faire l'objet d'un compte rendu systématique vers son supérieur.

S'il estime qu'il sera très vite rejoint par un autre SP destiné à prendre le commandement, le premier chef d'agrès effectuera une reconnaissance très sommaire qui lui permet de donner les missions de réaction immédiate à son équipage. Les risques d'effectuer une reconnaissance insuffisante pour cibler les meilleurs choix opérationnels sont limités si d'autres agrès vont rapidement être à disposition du futur COS.

A l'inverse le premier chef d'agrès qui sait que les moyens se limiteront pendant quelques temps à ceux dont il dispose (son agrès) va devoir effectuer des choix plus sûrs ce qui pourra nécessiter une reconnaissance plus approfondie, d'autant que le renseignement et la demande de renfort éventuelle lui incombent.

Orienter ses reconnaissances nécessite de la part du COS de mobiliser ses connaissances sur le système feu et de son comportement selon la nature des volumes (type de locaux) et de l'activité qui y est exercée (principes de la prévention appliquée à l'opération PAO). Ces connaissances font l'objet de développements du premier chapitre de ce guide.

Les reconnaissances – GDO/DGSCGC

Une vision nécessaire pour le COS

Le COS doit se faire une opinion aussi précise que possible (tenants/aboutissants) de la situation à son arrivée sur les lieux. En interrogeant les premiers intervenants et en effectuant sa reconnaissance, il prend en compte les informations et recueille un maximum de renseignements nécessaires pour déterminer ses premières actions. Lors des points de situation, les COS successifs s'échangent les informations nécessaires pour analyser la situation et ses enjeux.

Sur feu…

Les réactions immédiates du COS traitent des domaines suivants :
– de l'action > demander les moyens de renforcement et commander les sauvetages/mises en sécurité nécessaires ;
– du renseignement et de l'information > acquérir une vision générale de l'intervention.



Les reconnaissances consistent à explorer l'ensemble des endroits exposés au sinistre afin de :

- procéder aux sauvetages et mises en sécurité si nécessaires et rechercher d'éventuelles victimes ;
- rechercher les renseignements ;
- identifier les limites du sinistre et les propagations possibles ;
- identifier les matières en combustion ;
- déterminer le mode d'extinction approprié, identifier les points d'attaque et les cheminements pour y parvenir ;
- vérifier que les fluides sont barrés (gaz, vanne police, etc.).

Méthodologie

Préserver les communications existantes, en particulier les cages d'escaliers, doit être considéré comme une priorité pour faciliter l'opération. Si les escaliers sont inaccessibles, les reconnaissances sont menées en accédant par les étages au moyen des MEA ou échelles à mains.

Les locaux menacés doivent être évacués et aucune face du sinistre ne doit être ignorée (reconnaissances cubiques, puis concentriques). Le COS confie donc à des chefs de secteur ou à des binômes des missions de reconnaissances. Les locaux reconnus doivent être marqués (voir article « binôme en intervention »). Un point de situation précis doit être réalisé régulièrement et peut s'appuyer sur un tableau/schéma du bâtiment à la VLCDG ou au VPC (PCC/PCS).

Les ascenseurs et/ou monte-charges doivent être ramenés au niveau d'accès des secours et bloqués en position ouverte afin d'être reconnus. Ces dernières années, plusieurs victimes se sont retrouvées piégées dans un ascenseur envahi par les fumées. Un ascenseur non reconnu devient donc une priorité pour le COS et doit confier cette mission à un binôme afin de lever ce doute.

Les gaines, les coffrets techniques (« les réservations »), les ascenseurs et/ou monte-charges, les ventilations (VB/VH), les gaines de vide-ordures, etc… doivent être prises en compte. Cela peut modifier le comportement des habitants en cas d'envahissement par les fumées et peuvent propager l'incendie par les gaz chauds.

Dans la même idée, les courettes intérieures et les puits de lumière doivent être reconnus. Ils présentent les mêmes risques que les gaines. De plus, les propagations d'étage en étage par une « fenêtre allumée » sont fréquentes et la présence d'une victime s'étant défenestrée est possible.

D'une manière générale, les reconnaissances sous ARI doivent toujours être effectuées dans le sens du tirage, sauf en cas d'urgence (sauvetage par exemple). En superstructure, dès lors qu'un binôme est engagé au-dessus du « plan du feu » il faut limiter (voire proscrire) les modifications aérauliques (risque de FGI).

Le COS veille à atteindre un niveau de sécurité maximal. Ainsi, il fait mettre en place le plus tôt possible un binôme de sécurité, un contrôleur de point d'accès, un

tableau de gestion, un moyen hydraulique et une balise lumineuse. Certains SIS, BSPP notamment, nomment « **temps de vulnérabilité** » les actions entreprises avant la mise en place d'un moyen hydraulique.

Seule la notion de sauvetage peut justifier un engagement d'emblée et avec un minima de sécurité. En infrastructure, il peut être judicieux d'utiliser également la ligne de vie. Dans tous les cas, le COS veillera à combler rapidement les mesures de sécurité.

Ces articles traitent également de la posture des différents COS et abordent des points nécessaires pour mener une reconnaissance :

SMES, SOIEC, SAOIECL : Posture du chef et cadres d'ordres opérationnels

Le Feu – partie 7.2 : le chef d'agrès INC/CATE

Le Feu – partie 8 : La lecture batimentaire chez les sapeurs-pompiers

Différents types de reconnaissances

On distingue 3 types de reconnaissances pour les binômes :

Reconnaissance d'attaque : lorsqu'un binôme, sous ARI, remplit une mission de reconnaissance où les conditions d'engagement sont pénibles, laborieuses ou menaçantes en raison de la proximité immédiate du sinistre, de ses effets directs ou de conditions de progression particulièrement éprouvantes.

Reconnaissance périphérique : lorsqu'un binôme, sous ARI, remplit une mission de reconnaissance où les conditions d'engagement sont supportables et n'entament que modérément ses capacités de résistance et d'endurance physique.

Reconnaissance à vue : lorsqu'un binôme, porteur de l'ARI, effectue une mission de reconnaissance dans un espace éloigné du sinistre pour participer au tour de feu

mené par le COS, sans compromettre ses capacités de résistance et d'endurance physique.

L'article ci-dessous traite du rôle du binôme en intervention et de la manière de mener les reconnaissances à son niveau.

Le Feu – partie 7.1 : le binôme en intervention

Formaliser un compte-rendu

La restitution des informations sans « perte de charge » est primordiale pour la compréhension de la situation par l'échelon supérieur. Que ce soit du binôme vers le C/A, du C/A vers le CDG, etc… Aussi, il est possible d'utiliser un canevas simple, tel que :

- **il s'agit de …**
- **j'ai vu…**
- **j'ai fait …**
- **je redoute…**
- **je propose…**

Dans les autres domaines…

Comme expliqué en introduction, les reconnaissances sont propres à toutes les interventions. Il est donc nécessaire d'être curieux et d'aller chercher le renseignement tout en inspectant la zone d'intervention.

En secours routier, elle permettra notamment de lever le doute sur d'éventuels « éjectés » mais aussi sur l'ensemble des risques autour de la ZI. Pour une PGR (ou autre fuite de gaz) ou dans le domaine RAD/CHIM cela consiste à découvrir l'origine/source, son étendue, ses risques, les organes de coupures, les moyens d'obturation, etc…

Synthèse

La reconnaissance est une étape majeure de la MGO car elle permet d'acquérir une vision précise de l'intervention et d'alimenter la réflexion du COS pour déterminer ses actions et ses ordres. Il ne faut donc pas la négliger et il ne faut pas « snober » les éventuels gardiens, SSIAP et autres « sachants » du site qui pourraient vous apporter des informations précieuses.

Elles sont menées tout au long de l'intervention afin de constamment (ré) évaluer les effets du sinistre, de nos actions et d'y apporter les corrections nécessaires.

Retex

https://pnrs.ensosp.fr/content/download/387936/5870461/file/PEX_Incendies_Feu%20d'appartement%20dans%20un%20immeuble%20R+10_SDIS%2013.pdf

https://pnrs.ensosp.fr/content/download/387936/5870467/file/PEX_Incendies_feu%20d'immeuble%20et%20sauvetages_SDIS%2076.pdf

https://pnrs.ensosp.fr/content/download/49257/798193/file/PEX_Incendie_Feu%20appartement%20et%20bonnes%20pratiques_SDIS%2078.pdf

Sources : GDO/GTO DGSCGC / PNRS-RETEX / BSPP / photo illustration : Pinterest – Bobby Nash



Author: Alain Bailloux

Co-fondateur et Président Rescue 18. Officier sapeur-pompier. Ex-BSPP (chef CIS). Auteur de livres et romans, histoire et jargon des sapeurs-pompiers.